



Communiqué de presse  
Octobre 2021

## DEVELOPPER L'USAGE DU VELO EN COMPLEMENTARITE AVEC LES TRANSPORTS COLLECTIFS

Le développement de l'usage du vélo participe à la mise en œuvre de politiques de mobilité durable efficaces, visant à améliorer la qualité de l'air et à lutter contre le changement climatique. En parallèle des projets de développement du réseau de transports en commun, **le SYTRAL est résolument engagé à accompagner l'usage du vélo en complémentarité avec les transports collectifs, pour instituer une alternative à l'autosolisme.**

La transformation prochaine du SYTRAL en établissement public local avec des compétences élargies en matière de coordination de toutes les offres de mobilité, d'information multimodale et de tarification coordonnée, vient renforcer le rôle et l'implication du SYTRAL en la matière.

Lors du comité syndical du SYTRAL du 18 octobre, il sera ainsi proposé aux élus d'approuver une feuille de route ambitieuse portant sur la prise en compte du vélo dans la planification de la mobilité, la combinaison des modes ainsi que sur les enjeux de sécurité et de partage de l'espace public.

*« Faire du vélo un complément évident des transports collectifs devient une priorité du SYTRAL. Si le vélo a connu un essor sans précédent dans la métropole ces derniers mois, la combinaison avec les transports en commun n'est toutefois pas suffisamment exploitée. Nous sommes déterminés à agir pour inciter et simplifier l'intermodalité »,* déclare Bruno Bernard, président du SYTRAL, avant d'ajouter : *« L'accessibilité du réseau TCL à vélo est un enjeu important, notamment pour permettre aux habitants vivant en périphérie de rejoindre les lignes fortes à vélo plutôt qu'en voiture individuelle ».*

Ce plan d'actions se décline en 3 axes :

- 1- **Le vélo dans la planification de la mobilité : atteindre dans le futur Plan de Mobilité des territoires lyonnais une part modale vélo plus importante que celle visée au niveau national.** *« Notre objectif est de multiplier par trois les déplacements à vélo d'ici 2026 »* déclare Bruno Bernard. Dorénavant, le SYTRAL prendra systématiquement en compte l'usage du vélo dans toutes les politiques qu'il conduit et travaillera en étroite collaboration avec les partenaires publics compétents.

### CONTACTS PRESSE :

Julie Gaude – Attachée de presse : [gaude@sytral.fr](mailto:gaude@sytral.fr) - 06 74 92 92 90

Lodoïska de Gouvion Saint Cyr – Attachée de presse : [gouvion@sytral.fr](mailto:gouvion@sytral.fr) - 06 71 18 32 66

- 2- Les infrastructures, équipements et matériels.** Le SYTRAL vise la cohabitation la plus sécurisée possible dès lors que les bus et les vélos partagent la même voirie : cela sera notamment le cas sur la mise en œuvre concomitante des **dix corridors dédiés à l'amélioration de la performance des lignes de bus** initiés par le SYTRAL. La conception des « **Voies Lyonnaises** », le **réseau cyclable performant et sécurisé** initié par la Métropole de Lyon s'organisera également de manière coordonnée et partenariale. Par ailleurs, **des expérimentations seront menées pour l'empport de vélos dans certaines lignes de bus du réseau TCL**, à l'instar de l'expérimentation en cours dans les tramways autorisant l'empport des vélos aux heures de moindre affluence. Enfin, des actions sont prévues concernant le stationnement sécurisé pour en simplifier l'accès et développer leurs capacités : **« Le SYTRAL va quadrupler d'ici 2026 le nombre d'emplacements vélos sécurisés, passant ainsi de 600 à 2500 places, déployées notamment dans les parcs relais et les pôles d'échanges multimodaux »**, déclare Bruno Bernard.
- 3- La sécurité, la formation et la sensibilisation.** **« En supprimant les angles morts, la généralisation de la rétrovision par caméras dans tous les bus va permettre de renforcer fortement la sécurité des piétons et des cyclistes »** indique Bruno Bernard. Par ailleurs, le SYTRAL poursuivra la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de formation auprès des conducteurs bus/tramways et des cyclistes quant au partage de l'espace public et au respect du code de la route. Les associations représentant les usagers (cyclistes, piétons, transports collectifs...) seront également sollicitées pour apporter leur expertise sur ces sujets.

**CONTACTS PRESSE :****Julie Gaude – Attachée de presse : [gaude@sytral.fr](mailto:gaude@sytral.fr) - 06 74 92 92 90****Lodoïska de Gouvion Saint Cyr – Attachée de presse : [gouvion@sytral.fr](mailto:gouvion@sytral.fr) - 06 71 18 32 66**